

MAIRIE  
01560 CORMOZ

**AFFAIRES MUNICIPALES**  
**Séance du 20 juillet 2021**

Secrétaire de séance : Laurent JANAUDY

Procuration : Lucas PONCET à Marie COMMARET  
Florent CALMET à Jennifer MOISSONNIER

Absent excusé : Pierre PERTUIZET

Le conseil municipal, réuni le 20 juillet 2021 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

**N° Délibération**

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 29 juin 2021 à l'unanimité des présents

M. le Maire demande l'autorisation de rajouter un sujet à délibérer à l'ordre du jour :  
- Chapelle de Bellor – Marché travaux – Lot n°4 - Rectificatif  
Le conseil accepte à l'unanimité des présents

2021-043

**Tarifs restaurant scolaire et garderie au 1<sup>er</sup> septembre 2021**

Mme Fanny BEREZIAT, adjointe déléguée aux services scolaires, présente le compte-rendu de la dernière commission école-cantine qui propose une augmentation des tarifs de la cantine scolaire (exceptés les repas exceptionnels de dépannage) et un maintien du tarif de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022.

Après en avoir délibéré et avoir voté, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, fixe les nouveaux tarifs tels qu'ils suivent à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 :

Repas enfant : 3.95 € - Repas adulte : 6.05 € - Garderie périscolaire matin ou soir : 2.65 €  
Repas « hors délai – Dépannage » dans le livret d'accueil périscolaire : 6.00 €.

2021-044

**Attribution logement 116 route de Varennes**

Ce logement est attribué à M. et Mme Eddie et Laure SORDET à compter du 5 août 2021 moyennant un loyer mensuel de 280.00 € + 11.70 € de charges (Maintenance annuelle de la chaudière gaz + TEOM).

2021-045

**Chapelle de Bellor – Marché Travaux – Lot n°4 – Electricité-Eclairage-Sécurité  
Entreprise Michelard – Rectificatif**

M. Laurent JANAUDY rappelle que l'entreprise Michelard a été retenue pour le lot n°4 – Electricité-Eclairage-Sécurité pour un montant initial de 5 809.45 € HT, soit 6 971.34 € TTC (Délibération n°2021-042 du 29 juin 2021). Il informe qu'une erreur de saisie a été constatée dans le DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) et que le montant s'élève finalement à 6 148.70 € HT, soit 7 378.44 € TTC (différence de 339.00 € HT, soit 406.80 € TTC). Considérant que la différence ne remet pas en cause l'analyse des offres, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, valide le nouveau montant de l'offre de l'entreprise Michelard pour un montant de 6 148.70 € HT, soit 7 378.44 € TTC.

**Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs  
– Gestion du personnel**

Services périscolaires : Validation du règlement intérieur des services de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2021/2022.

**Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière- Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI**

DECI : Compte-rendu de la réunion de la commission du lundi 5 juillet 2021 :

Présentation des projets de travaux d'amélioration du réseau existant

- Modification d'implantation du poteau d'incendie situé « route de Saint-Nizier » pour l'obtention d'un meilleur débit ;
- Implantation de nouvelles poches de réserves d'eau à « chemin de Rouboz », route de la Bascule » et « route de la Verne ». Pour se faire, la commission propose de faire l'acquisition de petites parcelles de terrains pour une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup> chacune. Le conseil municipal accepte cette proposition avec étude du coût financier (acquisition avec frais de notaire, bornage, aménagement, ...).

**Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme**

Chapelle de Bellor : - Présentation du nouvel estimatif découlant du premier dossier de consultation et présentant une augmentation approximative des coûts de 10 000.00 €, ainsi que l'argumentaire du cabinet de maîtrise d'œuvre (Augmentation des prix des matériaux et sous-estimation pour l'installation des échafaudages).

- Présentation de la demande de l'association « Les Amis de la chapelle de Bellor » pour la prise en charge par la commune de travaux supplémentaires de restauration des vitraux n°4 et 6 avec versement d'une part de la dotation du diocèse à la commune à hauteur du montant HT, prise en charge par la commune de la TVA avec remboursement partiel par le biais du Fonds de Compensation de la TVA, et demande d'une subvention complémentaire auprès du service du patrimoine du Département de l'Ain (à hauteur de 30% du montant HT). Considérant la complexité de la demande, et notamment la demande d'une subvention sur des travaux déjà subventionnés et la décision du conseil municipal de ne plus engager de dépenses en plus des travaux déjà prévus, ce dernier décide de ne pas donner une réponse favorable à la demande.

Préau école : Présentation de la nouvelle esquisse du projet avec les préconisations du conseil municipal à la suite de la visite du 29 juin dernier (réduction de la surface du projet pour un allègement de la construction). M. Laurent JANAUDY présente également l'offre de M. CUCCHIA pour l'opération de maîtrise d'œuvre. Considérant le coût important de la prestation, la commission propose d'étudier le caractère obligatoire et indispensable d'un contrat de maîtrise d'œuvre sur ce projet.

Atelier technique : Des plaques de fibrociment constituant la toiture au-dessus du local associatif sont cassées provoquant ainsi des fuites d'eau dans le bâtiment. En attente de devis pour le remplacement.

Révision carte communale : Compte-rendu de la réunion du 12 juillet 2021. Présentation du bilan foncier élaboré par l'agence 2BR. Prochaine réunion au mois de septembre prochain pour la présentation du diagnostic paysagé.

**Date à retenir**

14 et 15 août 2021 : Fête patronale avec feu d'artifice et course cycliste.

Congés annuels : Le secrétariat de mairie sera fermé du 9 au 29 août 2021

Réouverture le lundi 30 août à 16h00

**Date du prochain conseil municipal le mardi 14 septembre 2021 à 20h00**

M. le Maire,  
  
Nicolas SCHWEITZER